

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2012**

**Présents** : M Dovergne : Maire,  
Mmes Berthe M, O Lavallard  
Mrs Pommier A, Delecroix S, Lemarié S, Mazurier T,

**Absents** : Mmes Bourgois A, Hanosset M, Mr. Lapère E

Secrétaire de séance : Mme Odile LAVALARD.

### **I - PROJET ECOLE :**

Le Maire signale que le permis de construire pour l'école est passé en commission de sécurité le 11/09/12 et qu'il est accepté.

La prochaine réunion avec l'architecte aura lieu le 26/09 à 18h.

### **II - EAU :**

Le Maire fait part du courrier de l'ARS et le Conseil Municipal s'engage à demander des devis pour se mettre aux normes.

### **III - ATESAT :**

Le Maire fait part du compte-rendu de visite des ouvrages d'art (pont sur la Luce).

### **IV - NUMEROTATION DES RUES :**

Le Maire fait part au Conseil Municipal des problèmes récurrents rencontrés par les livreurs et facteurs en remplacement qui ont des difficultés à localiser les destinataires. Il propose au Conseil Municipal de procéder à une révision de la numérotation de certaines maisons de Démuin.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, Le Conseil Municipal,

- Décide de donner le nom de « rue de la vallée verte » à la nouvelle voirie du lotissement
- Décide de procéder à la numérotation et renumérotation de certaines habitations se situant rue des allées, Grande Rue, rue d'en haut, rue Gustave Cuvilliers, rue d'éronnelle, rue Alcius Ledieu, rue du cimetière et rue de la vallée verte
- Décide de fournir gracieusement la plaque de numérotation à chaque propriété concernée,
- Dit que la pose de cette plaque ainsi que l'entretien sont à la charge du destinataire de la dite plaque,
- Autorise Monsieur Le Maire à renuméroter certaines maisons dans le cas d'implantation de nouvelles habitations, afin de permettre un ordre croissant logique de la numérotation,
- Charge Monsieur Le Maire de prendre l'arrêté municipal relatif au numérotage des maisons,
- Charge Monsieur Le Maire de notifier cet arrêté de numérotation auprès des propriétés concernées
- Charge Monsieur Le Maire d'effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération.

*Délib.N° 01 - 120912 - 80237*

#### **V - CALENDRIERS DES FESTIVITES :**

- 23/09 à 10h Balade dans le cadre de Chés Wèpes
- 13/10 à 20h30 Soirée « Années Hippies »
- 17/10 à partir de 14h30 Animation culinaire et marché agricole dans le cadre d'une « Somme de gourmandise »
- 20/10 Chorale de Blangy-Trouville
- Activité cheval du 03/10 au 24/10 et du 14/11 au 12/12

#### **IV- QUESTIONS DIVERSES :**

-Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de faire une décision modificative pour régler le Cabinet Boudard Capon comme suit :

Ch. 21 article 2121 : -1 290 €

Ch. 20 article 202 : +1 290 €

*Délib.N° 02 - 120912 - 80237*

-Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander une caution de 150 € pour le nettoyage de la Salle des Fêtes à chaque location.

*Délib.N° 03 - 120912 - 80237*

-Il y a, à la date d'aujourd'hui, deux permis de construire de déposés pour le lotissement.

La séance est close à 22 H 15 et comporte 3 délibérations.

**ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR EXTRAIT CONFORME**

A. Dovergne

M. Berthe

O. Lavallard

S. Delecroix

A. Pommier

S. Lemarié

T. Mazurier